

**Consultation virtuelle du HLPE sur le premier avant-projet du
Rapport sur les "Approches agroécologiques et autres innovations pour une agriculture
durable et des systèmes alimentaires qui améliorent la sécurité alimentaire et la nutrition"
Commentaires du MSC - Novembre 2017**

Ce document exprime la contribution collective du Mécanisme de la société civile du CSA à la consultation virtuelle lancée par le Comité Directeur HLPE sur la portée du prochain rapport HLPE. Ce document est basé sur les travaux en cours du Groupe de travail du MSC sur l'Agroécologie, qui regroupe à l'heure actuelle 65 mouvements, organisations et réseaux de tous les secteurs sociaux du MSC.

Le Mécanisme de la société civile (MSC) se félicite vivement du lancement d'un processus collectif du CSA pour réfléchir et s'engager sur la question cruciale de l'agroécologie. En tant que MSC, nous avons été les plus ardents défenseurs du fait que le CSA doit créer un axe de travail consacré à l'Agroécologie. Nous réaffirmons notre engagement à nous engager de manière globale, et avec toute la portée de nos divers secteurs sociaux, dans ce processus de reddition de comptes et dans l'engagement politique qui en découlera.

"Nous appelons nos compatriotes à se joindre à nous dans la tâche collective de construire collectivement l'agroécologie dans le cadre de nos luttes populaires afin de construire un monde meilleur, un monde basé sur le respect mutuel, la justice sociale, l'équité, la solidarité, en harmonie avec notre Terre Mère "

Déclaration du Forum international pour l'agroécologie, Nyéléni, Mali, 27 février 2015

1. Justification de l'agroécologie

En exprimant l'urgence d'adopter l'agroécologie, le rapport doit indiquer «pourquoi» le modèle agroalimentaire industriel actuel n'est pas viable. Cela nécessiterait l'adoption d'un point de vue holistique qui combine la production, les moyens de subsistance, les questions de genre, les perspectives socioculturelles, écologiques et politiques plutôt qu'une approche néo-productiviste étroite qui ne reconnaît pas pleinement les liens entre toutes ces dimensions tout en prétendant répondre aux appels d'une soi-disant urgence en matière d'augmentation de la production alimentaire afin de répondre à la croissance démographique. Un point de vue holistique similaire devrait être utilisé pour évaluer les «autres innovations» que le rapport vise à explorer, en évitant de placer sur le même plan un cadre aussi complet et intégré, tel que celui de l'agroécologie, avec des technologies singulières.

En outre, au lieu d'évaluer les risques et les incertitudes associés à l'agroécologie, il serait plus utile d'examiner les avantages et les impacts positifs des approches agroécologiques et des systèmes alimentaires résilients pour faire face aux multiples défis du développement. A cet égard, l'une des forces de l'agroécologie est sa capacité à se diffuser et à évoluer en fonction des besoins et des capacités de chaque territoire. Le rapport devrait donc également évaluer les

obstacles politiques et économiques qui empêchent l'agroécologie de s'étendre et d'évoluer afin de donner son plein potentiel, allant au-delà et remettant en question la notion selon laquelle les systèmes alimentaires mondiaux / industriels et locaux peuvent facilement coexister.

2. Un processus ouvert et inclusif

S'appuyant sur les leçons du passé, en tenant compte du fait que de nombreux mouvements sociaux qui font partie du MSC jouent un rôle vital en tant que fournisseurs de notre alimentation mais aussi en intégrant le fait que l'agroécologie est avant tout pratiquée par les paysans, les peuples autochtones et l'agriculture familiale, le HLPE devra veiller à ce que le processus tienne pleinement compte de la situation particulière de ces acteurs, des langues qu'ils parlent et du temps qui leur est nécessaire pour fournir des commentaires. Il est particulièrement important de tenir compte et d'intégrer le fait que la connectivité Internet et la bande passante est souvent très limitée dans les zones reculées. Il faut donc être conscient des limitations du fait de se fier excessivement à ce type de communication pour recueillir des informations et que cela peut exclure de nombreux groupes et faire perdre des contributions cruciales au processus.

3. Une méthodologie différente

Compte tenu de la complexité et de la multifonctionnalité de l'agroécologie, nous estimons que la méthodologie de collecte d'informations et de contributions pour ce rapport devrait être différente, et plus diversifiée et étendue que celles utilisées pour les précédents rapports du HLPE. Elle devrait être multidisciplinaire, et inclure plus d'acteurs sur le terrain/practiciens (autrement dit, plus de témoignages de producteurs d'aliments à petite échelle et les organisations à la base qui travaillent avec eux) ainsi que des scientifiques multidisciplinaires. Elle devrait utiliser des moyens plus créatifs pour recueillir des informations, des récits et des perspectives (y compris des données qualitatives telles que des témoignages personnels ou du matériel visuel). De plus, l'étude de l'agroécologie devrait examiner quelles sont les *lacunes* (méthodologiques ou de contenu) dans nos connaissances sur l'agroécologie.

4. Principes directeurs

Lors de la détermination de la portée du rapport HLPE, les principes directeurs suivants doivent être pris en compte:

- L'agroécologie repose sur une approche holistique et une réflexion systémique. Elle a des dimensions techniques, sociales, économiques, culturelles, spirituelles et politiques. La portée du rapport doit être conforme à cette compréhension et discuter de l'agroécologie au-delà des simples aspects techniques dans le vaste contexte circulaire des systèmes agroalimentaires, depuis la production jusqu'à la consommation et incluant toutes les bases et implications sociales et écologiques connexes;
- Le rapport doit être solidement ancré dans le cadre des Droits humains et donc aborder les thématiques vues à travers le prisme des Droits humains, y compris le droit à une nourriture et une nutrition adéquates, les droits des agriculteurs, les

droits des paysans et des travailleurs agricoles, les droits des femmes - y compris leur droit à l'autodétermination et les droits des communautés locales sur leurs territoires, leurs terres, leurs eaux, leurs écosystèmes et leurs ressources génétiques. Cette optique des Droits humains devrait également inclure une analyse de la manière dont l'agroécologie est un facteur important qui contribue à la réalisation tous les Droits humains dans leur interdépendance;

- Une analyse et une perspective fortement axées sur les questions de genre devraient inspirer, influencer et imprégner le rapport entier. Une attention particulière devrait être accordée aux dimensions sexospécifiques de l'agroécologie, à la fois pour reconnaître le rôle des femmes en agroécologie et pour analyser le potentiel de l'agroécologie à promouvoir les droits des femmes et leur pleine autonomisation et indépendance;
- Le rapport devrait porter une attention particulière au contexte des producteurs d'aliments à petite échelle, en particulier les plus vulnérables d'entre eux ainsi qu'à leurs systèmes de connaissances, en particulier les jeunes femmes et hommes dans les petites exploitations agricoles et les secteurs pertinents en milieu rural non-agricole ainsi qu'en milieu urbain.
- Le rapport ne devrait pas tenter de redéfinir l'agroécologie dans des termes différents de ceux établis par les mouvements qui l'ont caractérisée en premier lieu. À cet égard, la caractérisation de l'agroécologie ne doit pas être diluée ni compromise, et l'agroécologie ne doit pas être assimilée, ni utilisée de manière interchangeable, avec d'autres concepts dans des contextes complètement différents, comme "l'agriculture durable" et / ou "l'agriculture climato-intelligente";
- Les interconnexions entre l'agroécologie et la souveraineté alimentaire doivent être appréciées et examinées dans le rapport;
- Outre la reconnaissance des producteurs d'aliments à petite échelle et des populations autochtones comme étant les principaux acteurs de l'agroécologie, le rapport devrait également inclure les perspectives et les préoccupations des organisations de consommateurs et des travailleurs agricoles, afin de prendre en compte les questions liées à la santé, la sécurité alimentaire et en particulier les aspects dangereux de la profession agricole (santé et sécurité) ou encore la nécessité d'éliminer le travail des enfants dans l'agriculture.

5. Définir les limites de la définition de l'agroécologie dans toutes ses dimensions

L'agroécologie est vaste, diverse et multidimensionnelle. Dans l'élaboration du rapport, il serait également nécessaire de fixer des limites conceptuelles afin de clarifier ce qui relève du concept d'«agroécologie» et ce qui *ne l'est pas*. À cet égard, les critères de sélection cruciaux à prendre en compte sont ceux qui renforcent les droits et moyens de subsistance des petits agriculteurs / producteurs d'aliments à petite échelle (en termes de pratiques agroécologiques, de résilience, de fondements écologiques, de patrimoine culturel, entre autres) ainsi que les systèmes alimentaires locaux et durables et en rejeter tout ce qui menace ou érode ces droits, moyens de subsistance et systèmes. En cohérence avec un tel cadrage multidimensionnel, le rapport devrait également se concentrer sur l'implication des consommateurs dans la coproduction, les chaînes alimentaires locales directes et la mise en relation des agriculteurs avec les marchés territoriaux, tous ces éléments étant partie intégrante de l'agroécologie.

Science, Pratique, Mouvement

Nous soutenons l'approche du HLPE consistant à considérer l'agroécologie comme étant une *science*, une *pratique* et un *mouvement*. Chacun de ces aspects est essentiel, et chacun est une composante à part égale de l'ensemble. Nous recommandons que le HLPE utilise la consultation et la définition de la portée du présent rapport pour développer certaines questions de manière plus approfondie, examinant chacun de ces aspects plus en détail. Nous proposons d'intégrer les points suivants dans chacun de ces trois domaines:

i. L'agroécologie considérée comme une science: que savons-nous et que devons-nous explorer plus en avant?

- Plus qu'une science, l'agroécologie représente des «manières de savoir». La compréhension générale des connaissances par rapport à la science conventionnelle/les connaissances standard devrait être clairement examinée par le rapport. Comment abordons-nous le rôle des divers systèmes de connaissances en agroécologie et comment pouvons-nous tirer parti de cette expérience ? Quelle est la valeur de la recherche participative en agroécologie, une recherche dans laquelle les praticiens sont eux-mêmes les chercheurs? Comment concevoir la recherche scientifique pour libérer le potentiel de l'agroécologie?
- Le corollaire d'une compréhension aussi large de la notion de "savoir" est que le concept d'innovation nécessite un recadrage, y compris au niveau des méthodologies et dans l'identification du lieu où se fait réellement l'innovation. L'agroécologie s'épanouit à travers la pratique, l'expérimentation, l'innovation, ce qui conduit à l'adaptation, l'apprentissage et la diffusion horizontale des connaissances et des bonnes pratiques via les pairs (par exemple, les "dialogues des savoirs", ou les méthodologies "de paysan à paysan"). Cela devrait également être étudié et noté par le rapport. Quels types d'innovations stimulent et renforcent l'agroécologie? Comment concevoir des plateformes d'innovation participatives

réunissant des petits producteurs et des scientifiques? Comment l'innovation agroécologique peut-elle renforcer l'innovation scientifique (souvent fortement encadrée) et l'adaptation? Comment la méthode scientifique conventionnelle devrait-elle être repensée pour faire en sorte que les innovations issues de l'agroécologie trouvent leur place et leur valeur dans ce qui est considéré comme "scientifique"? Quelles sont les formes techniques, sociales, culturelles et économiques de l'innovation qui sont inhérentes à l'agroécologie? Pourquoi l'innovation réalisée par les agriculteurs a-t-elle été plus importante pour l'agroécologie? Comment peut-elle être soutenue par les politiques publiques et les investissements?

ii. L'agroécologie considérée comme une pratique: que savons-nous et que devons-nous explorer plus en avant ?

- Le rapport devrait exposer les principes communs qui associent un large éventail de peuples et d'organisations pratiquant l'agroécologie: - paysans, agriculteurs, pêcheurs, pasteurs, pasteurs, peuples autochtones, travailleurs agricoles, pauvres urbains, jeunes, femmes - dans leur façon de les articuler. Que pouvons-nous apprendre de cela? Comment les politiques publiques et les investissements peuvent-ils reconnaître ces principes contraignants et les renforcer par des interventions publiques? Comment les pratiques agroécologiques, y compris les pratiques traditionnelles, mobilisent-elles les ressources et l'expérience disponibles et renforcent-elles la résilience, avec le moins de coûts pour le système et les plus grands avantages ?
- L'égalité des genres et la pleine réalisation des droits des femmes sont au cœur de l'agroécologie et le rapport devrait clairement les exposer. Comment l'agroécologie renforce-t-elle la pleine reconnaissance des femmes en tant qu'actrices citoyennes, porteuses de savoirs et actrices de transformation, et comment peut-elle contribuer à leur autonomie économique en déconstruisant simultanément le paradigme actuel de l'équilibre dominant des pouvoirs?
- L'agroécologie incarne une approche des systèmes alimentaires qui vise à renforcer la relation entre les producteurs et les consommateurs, à favoriser des environnements alimentaires qui nourrissent la communauté, à réduire les pertes et le gaspillage, à réduire les émissions de gaz à effet de serre non carboniques et carboniques, et à maintenir et améliorer la biodiversité, tout en renforçant les économies et les marchés locaux et territoriaux. À bien des égards, l'agroécologie est une «façon de vivre». Etant donné qu'une telle approche poursuit clairement de nombreux objectifs publics cruciaux, comment les politiques publiques et les investissements peuvent-elles renforcer la pratique de l'agroécologie? Comment l'agroécologie garantit-elle le renforcement et la continuité des systèmes agroalimentaires (production et distribution en court-circuit) [dans les pays à faibles ressources]? Comment l'inégalité d'accès à la terre (comme par exemple la

concentration de la propriété et de l'utilisation des terres) affecte-t-elle le développement de l'agroécologie? Comment l'agroécologie a-t-elle fait progresser notre réflexion sur la nourriture, les terres, les territoires, les eaux, les semences et les ressources génétiques en tant que biens communs fondamentaux, et a-t-elle conduit à des systèmes fonciers alternatifs dans ces domaines?

- L'agroécologie fournit une réponse adéquate aux défis du changement climatique, dans le sens où elle offre une alternative claire à l'agriculture industrielle et aux systèmes alimentaires associés qui contribuent au réchauffement climatique. En effet, l'agroécologie contribue à la justice environnementale (utilisation équitable de ressources qui se raréfient, etc.), à l'intégration écologique (en examinant comment l'ensemble du système fonctionne écologiquement plutôt qu'en mesurant une seule ressource) et à la régénération écologique et au recyclage. Comment les politiques publiques, les incitations et les investissements devraient-elles refléter cette réalité et être rééquilibrées pour soutenir et permettre des approches agroécologiques respectueuses du climat? Comment l'agroécologie peut-elle devenir la stratégie de résilience cruciale pour relever les défis climatiques liés aux systèmes agricoles et alimentaires?
- La biodiversité agricole (y compris les plantes, les animaux et les poissons) ainsi que les agriculteurs et les systèmes semenciers autochtones sont au cœur de tous les systèmes alimentaires et au cœur de la pratique de l'agroécologie. Ceci devrait être un thème central à explorer dans le rapport. Comment l'agroécologie offre-t-elle une voie viable pour maintenir et améliorer la biodiversité? Comment le renforcement des pratiques agroécologiques offre-t-il l'opportunité d'inverser la perte dramatique de biodiversité que l'agriculture industrielle a provoquée au cours des dernières décennies? Comment les politiques publiques peuvent-elles soutenir les pratiques agroécologiques pour améliorer la biodiversité et renforcer la résilience de nos communautés face au changement climatique et à l'érosion génétique?
- Une production d'aliments respectant l'agrobiodiversité, accessible et produite localement est l'une des pierres angulaires d'une alimentation équilibrée, saine et diversifiée. Le rapport devrait donc exposer le lien entre les pratiques agroécologiques, en particulier celles qui favorisent l'agrobiodiversité, et une nutrition saine. Quels sont les liens multiples entre l'agroécologie et la nutrition et la santé? Comment l'agroécologie assure-t-elle un accès adéquat à une alimentation saine pour la pleine réalisation du droit à l'alimentation et du droit à la santé? Considérant que la nutrition est profondément ancrée dans des systèmes socio-économiques équitables, comment l'agroécologie crée-t-elle des conditions d'égalité entre hommes et femmes, génère-t-elle une équité culturelle et sociale, renforce-t-elle la solidarité communautaire et contribue-t-elle à des processus socioéconomiques plus durables, créant ainsi des emplois décents - particulièrement pour les jeunes - dans l'agriculture et les systèmes alimentaires?

- Ces dernières années, on a assisté à une pénétration accrue du système alimentaire mondial et de ses systèmes de distribution à grande échelle à de multiples niveaux, avec des conséquences négatives importantes pour les producteurs d'aliments à petite échelle. Toutefois, la plus grande majorité des denrées alimentaires continue d'être échangée sur les marchés territoriaux locaux, qui sont généralement invisibles à l'analyse publique, aux politiques et aux investissements. S'appuyant sur les récentes recommandations du rapport du CSA sur «*L'établissement de liens entre les petits exploitants et les marchés*», comment les politiques publiques et les investissements peuvent-elles soutenir les pratiques agroécologiques en renforçant les marchés locaux et territoriaux? Comment les marchés locaux contribuent-ils à la diffusion et à l'expansion de l'agroécologie tout en renforçant les économies locales? Comment les politiques d'achat public (c'est-à-dire les achats pour les écoles, les gouvernements, les hôpitaux et autres institutions publiques) peuvent-elles améliorer les impacts de l'agroécologie?

iii. L'agroécologie considérée comme un mouvement: que savons-nous et que devons-nous explorer plus en avant ?

- L'agroécologie est profondément transformatrice: d'un côté elle s'attaque aux structures qui maintiennent les gens dans la pauvreté et de l'autre elle présente de multiples avantages dans le spectre du développement et de la justice sociale. C'est une force très puissante pour le changement social. Elle a déchaîné l'énergie, le pouvoir et la créativité pour faire face à de multiples défis de développement et a apporté des voix essentielles à l'élaboration des politiques à tous les niveaux, de la communauté aux espaces nationaux et internationaux. Elle a catalysé l'action des personnes les plus impactées par l'insécurité et la marginalisation afin qu'elles deviennent les architectes et les moteurs de la justice socio-économique dans leurs systèmes alimentaires. Comment les politiques publiques peuvent-elles renforcer et continuer à s'appuyer sur cette action pour conduire les transformations nécessaires à la recherche de nouvelles voies durables pour nos sociétés et nos économies? Comment cette action, qui vient de la base, met-elle en question les interventions de développement conventionnelles et souvent initiées depuis le sommet par les des institutions nationales et internationales? Quelles sont les implications de cette action dans la conception d'espaces de politiques publiques réellement participatifs au niveau national, régional et international?
- Nous sommes d'avis que l'organisation sociale et les méthodologies de processus sociaux, qui renforcent la participation effective et l'autonomisation des paysans, des agriculteurs et d'autres petits producteurs, sont essentielles à l'expansion de l'agroécologie. Promouvoir l'agroécologie signifie donc renforcer ces processus et méthodologies plutôt que de les approprier. Comment les agences de développement nationales et internationales peuvent-elles mieux se rapprocher de

ces processus et les renforcer, mais aussi renforcer le travail des mouvements sociaux et des organisations paysannes de base, dirigés par la communauté?

6. Évaluation et Suivi

La portée du rapport doit examiner comment évaluer et suivre au fil du temps les multiples impacts des pratiques et des technologies agroécologiques sur la sécurité alimentaire et la nutrition ainsi que la pleine réalisation du droit humain à une alimentation adéquate. Quelles méthodologies, critères, indicateurs, statistiques et paramètres sont nécessaires pour le faire ? Comment construire des processus et des plateformes de suivi et d'évaluation de la contribution de l'agroécologie dans toutes ses dimensions? Comment ces systèmes de suivi peuvent-ils assurer la pleine participation de ceux qui vivent et pratiquent l'agroécologie?

7. L'équipe du projet

Le MSC demande instamment au Comité directeur du Groupe d'experts de veiller à ce que la composition de l'équipe de projet garantisse la parité entre les genres et l'équilibre régional.

8. Conclusion

Trois remarques finales:

1. **Premièrement**, le rapport ne devrait pas tenter de redéfinir l'agroécologie mais plutôt exposer la manière dont les mouvements l'ont façonné à la suite de leurs luttes et des solutions qu'ils ont élaboré au fil du temps.
2. **Deuxièmement**, le rapport devra articuler la manière dont l'agroécologie contribue à de multiples objectifs publics, en exposant le potentiel de transformation qu'elle comporte en ce qui concerne un certain nombre de défis de développement cruciaux auxquels tous les pays sont confrontés, tant dans le Sud que dans le Nord.
3. **Troisièmement**, le rapport devra poser les fondations d'une base de connaissances qui permettra de soutenir et articuler des recommandations claires pour les politiques publiques et les investissements pouvant renforcer l'agroécologie en tant que science, en tant que pratique et en tant que mouvement.

Sur ce dernier point, le MSC soutient pleinement la portée proposée par le HLPE, qui stipule:

"Quels règlements et normes, quels instruments, processus et mécanismes de gouvernance sont nécessaires pour créer un environnement propice au développement et à la mise en œuvre de l'agroécologie et des technologies qui améliorent la sécurité alimentaire et la nutrition? Quels sont les impacts des règles commerciales et des droits de propriété intellectuelle sur le développement et la mise en œuvre de telles pratiques et technologies?"

Le MSC est prêt à aider le HLPE à relever ce défi et à mobiliser ou à mobiliser des connaissances collectives pour contribuer à la poursuite de cet objectif.